Miniac-sous-Bécherel (35). Il passe à tabac son voisin et le filme en direct sur Facebook

06/08/2019 à 21h41

L'agression, « d'une violence insoutenable » selon les gendarmes, a été filmée et retransmise en direct dans la nuit. L'auteur des coups a été condamné à 5 ans de prison par le tribunal correctionnel.

De la main gauche, il tient son téléphone pour filmer la scène ; de la droite, il assène coup sur coup à sa victime. Il est 5 h du matin, dans la nuit de vendredi à samedi 3 août, quand les gendarmes de Rennes tombent, via la plateforme Pharos, sur la vidéo diffusée en direct sur Facebook Live.

Ils décrivent « *des scènes d'une violence insoutenable* ». L'individu, qui filme, passe à tabac son voisin, un jeune homme, qui ne tient déjà plus debout. Il menace de le tuer, pointe le canon d'un pistolet sur son crâne ensanglanté. « *En France, on ne tape pas les gonzesses !* », s'exclame l'agresseur, ivre, frappant la tête de sa victime contre le mur à de multiples reprises.

(…) Ouest France